

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2024-2025

Adopté le 22 mai 2024

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT DU MUSÉE DE LA CIVILISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ	3
La mission	3
Les membres du personnel.....	3
Les secteurs d'activités.....	3
PERSONNE OU GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION.....	5
CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS.....	6
OBSTACLES IDENTIFIÉS ET BILAN DES MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2023-2024.....	7
OBSTACLES IDENTIFIÉS ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025.....	10
REGISTRES DES PLAINTES ET DEMANDES	11
ANNEXE.....	12

Portrait du Musée de la civilisation et de ses secteurs d'activité

La mission

Société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le Musée de la civilisation a été inauguré le 19 octobre 1988 à Québec. Trois sites forment le complexe muséal : le Musée de la civilisation, la Cité du Séminaire, de même que le Centre national de conservation et d'étude des collections, principal lieu de conservation des collections.

La mission du Musée de la civilisation est de :

- faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielles et sociales des occupants du territoire québécois, de même que celles qui les ont enrichies;
- assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;
- assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Les membres du personnel

Le Musée se veut aussi le chef de file dans l'organisation et la réalisation d'expositions, d'activités culturelles et éducatives au Québec et dans le monde. Il s'appuie sur l'expertise de 291 employé(e)s réparti(e)s dans les différents établissements du complexe muséal et de 126 bénévoles créatifs et engagés.

Les secteurs d'activités

Les activités du Musée de la civilisation s'étendent dans les trois sites du complexe muséal. Ces secteurs d'activité sont les suivants :

- Présidence-direction générale : Développement et supervision générale, relations avec le conseil d'administration et relations gouvernementales, relations avec les premiers peuples, coordination des activités du conseil d'administration et de ses comités;
- Direction de l'administration et du secrétariat général : Budget et finances, contrôle financier et audit interne, paie, affaires juridiques, approvisionnement et gestion contractuelle, gestion des risques, optimisation et amélioration continue, planification stratégique, équité, diversité et inclusion, développement durable, intelligence d'affaires;
- Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur : Billetteries, boutiques, Café, vestiaires, guides-animateurs, bénévoles, renseignements et téléphonie, réservation et accueil des groupes, régie et soutien au fonctionnement, protocole et vernissages, sécurité;
- Direction de la programmation : Expositions, action culturelle, médiation éducative, engagement dans la communauté, recherche et évaluation, relations internationales, relations avec les musées québécois et canadiens, circulation des expositions, design des expositions et muséographie, ateliers de muséologie et d'ébénisterie;
- Direction des collections : Conservation, documentation, consultation des collections, emprunts et prêts de biens de collections, Centre national de conservation et d'étude des

collections, gestion des droits d'auteur, chantier des archives, chantier de la bibliothèque, chantier de numérisation;

- Direction de la mise en marché et du mécénat : Promotion et publicité, relations de presse, relations publiques, publications, graphisme, site web et réseaux sociaux, développement touristique, commandites, abonnements, locations privées, développement des affaires, mécénat et Fondation;
- Direction des immobilisations, du numérique et des technologies : Gestion immobilière, Entretien des bâtiments, baux et assurances, manutention, bureau de projets TI, support informatique, infrastructures et réseaux, télécommunications, sécurité informatique, audiovisuel, éclairage, coordination numérique, accompagnement et développement des compétences numériques, projets numériques, reprographie, gestion documentaire ;
- Direction des ressources humaines et des communications internes : Dotation, relations professionnelles, santé et sécurité, équité et relativité, formation et développement, évaluation, mobilisation et reconnaissance, communications internes;
- Direction du développement et de l'innovation : développement des contenus du futur Musée national de l'histoire du Québec, innovation.

Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action a été confié à un groupe de travail composé de :

Nom et prénom	Titre	Unité administrative
Éthier, Annie	Chargée de projet – suivi du plan stratégique et responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Direction de l'administration et du secrétariat général
Benoit, Catherine	Responsable du rayonnement des expositions en tournée	Direction de la programmation
Cantin-Martineau, Alexandra	Assistante-gérante à la boutique	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur
Caron, Florence-Marie	Adjointe à la réalisation	Direction des collections
Carrier, Justine	Conseillère en ressources humaines	Direction des ressources humaines et des communications internes
Gill-Bougie, Matthieu	Conseiller aux relations avec les nations autochtones	Présidence-direction générale
Harrison, Gabrielle	Chargée de projets culturels et communautaires	Direction de la programmation
Ménard, Marie-Ève	Adjointe administrative	Direction de la mise en marché et du mécénat
Nolin, Louis-Yves	Directeur général adjoint	Direction de l'administration et du secrétariat général
Tremblay, Myriam	Chargée de projets d'expositions	Direction du développement et de l'innovation
Wagner, Valérie	Designer	Direction de la programmation

Ces personnes sont les représentant(e)s de directions du Musée de la civilisation et composent le Comité équité, diversité et inclusion (autrefois Accessibilité universelle) créé en 2019. Les enjeux prioritaires identifiés par ce comité ont servi de trame de fond à l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce plan s'inscrit également dans les grands objectifs du plan stratégique 2023-2027 du Musée de la civilisation.

Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

Dans le cadre de ses activités, le Musée a consulté plusieurs personnes handicapées en 2023-2024, de même que leurs représentants. Soulignons entre autres :

- Des rencontres avec des organismes d'aide en emploi dont le Regroupement des organismes spécialisé pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et ÉquiTravail;
- La participation du Musée à l'événement Duo Emploi en vue d'offrir un stage exploratoire d'un jour à une personne handicapée et lui permettre de vivre une journée en milieu de travail;
- Des échanges avec Société logique dans le cadre de projets de réaménagement et de construction;
- Des échanges avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme dans le cadre de la formation et atelier *Lou* en vue de la mise en place des *journées apaisées*;
- La cueillette et la validation des besoins de bénévoles à mobilité réduite du musée pour la conception et la fabrication de mobilier.

Les résultats de ces consultations nous amènent à prendre en compte leurs commentaires ou suggestions et à améliorer en continu nos façons de faire.

La responsable de l'élaboration du présent plan d'action est également en contact régulier et rapproché avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) afin d'améliorer de manière continue nos gestes et actions pour les personnes handicapées.

Obstacles identifiés et bilan des mesures planifiées pour l'année 2023-2024

En 2023-2024, le Musée a accueilli 57 groupes de personnes handicapées¹. De ce nombre, 9 groupes ont effectué une visite dirigée (111 participants et 48 responsables) et 48 groupes étaient en visite autonome (657 participants et 168 responsables). Rappelons que toutes ces personnes ont bénéficié de la gratuité pour leur billet d'entrée, conformément aux modalités de la Politique de gratuité du Musée de la civilisation.

	Obstacle	Mesure	Objectif	Indicateur	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2024
1	Expérience de visite des personnes handicapées	Former les employés sur les besoins et les attentes des personnes handicapées	Favoriser une expérience inclusive pour toutes les personnes	Nombre d'employés formés Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur	Complété. <i>Expérience Lou : Expérimentez le monde avec la sensibilité d'une personne autiste</i> , 5 février 2024 Un total de 35 personnes divisées en deux groupes ont suivi la formation : un avec des employé(e)s de la Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur (principalement des guides) et l'autre avec la Direction de la programmation (chargé(e)s de projet, designers). La première portion de la formation a permis aux participants de se mettre dans la peau d'une personne ayant un trouble du spectre de l'autisme à travers <i>l'Expérience de Lou</i> , en réalité virtuelle. Lou est un personnage fictif créé à partir de témoignages de personnes autistes et inspiré des enfants autistes des deux réalisatrices. Les participants furent témoins de quelques jours dans la vie de cette personne. L'autre portion était un atelier de formation animé par une psychoéducatrice et professeure en techniques d'éducation spécialisée, accompagnée de son fils autiste et professeur au primaire. Cette présence d'experts de vécu a permis d'enrichir les échanges. Les taux d'appréciation furent les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pour la conférence – 100% satisfait(e)s dont 68% très satisfait(e)s. • Pour l'Atelier de réalité virtuelle LOU - 95% satisfait(e)s dont 48% très satisfait(e)s. • Aura permis de mieux comprendre leur réalité dans une proportion de 81% • Taux de recommandation pour les collègues de 95%.
2	Expérience de visite des personnes handicapées	Mettre en place un processus de suivi des commentaires de visiteurs sur des considérations d'accessibilité, notamment	Demeurer proactif dans l'amélioration des mesures favorisant l'accessibilité aux publics	Processus mis en place	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur Direction de l'administration et du secrétariat général	Complété. Les commentaires de l'ensemble des visiteurs sont analysés et désormais acheminés aux directions concernées en fonction du sujet, incluant ceux qui concernent les questions d'accessibilité au bâtiment ou aux contenus, en vue d'apporter des améliorations. De plus, le Comité équité, diversité et inclusion (EDI) analyse les commentaires des visiteurs en ce qui a trait aux questions EDI et des plaintes liées à l'EDI conformément à la Politique institutionnelle en matière d'EDI adoptée en juin 2023 par le conseil d'administration.
3	Accessibilité des Espaces bleus <i>Note : mesure de 2022-2023 reconduite en 2023-2024</i>	À l'aide d'une ressource externe spécialisée dans l'aménagement d'espaces inclusifs, accompagner les experts et fournisseurs à l'aide de principes et de paramètres prédéfinis, puis former les équipes	Inclure en amont des projets les composantes d'accessibilité universelle	Nombre d'espace bleu touché par ces mesures	Direction des immobilisations, du numérique et des technologies Direction de l'administration et du secrétariat général	Complété. La ressource fut à la disposition des équipes pour les quatre projets d'Espaces bleus annoncés par le gouvernement du Québec. Toutefois, compte-tenu de la récente réorientation du projet, cette mesure sera désormais dédiée au projet du Musée national de l'histoire du Québec.
4	Accès à l'emploi	Assurer une meilleure communication et compréhension du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE)	Favoriser un meilleur accès à l'emploi pour les personnes handicapées	Nombre de mesures réalisées	Direction des ressources humaines	Complété. Trois mesures réalisées. <ul style="list-style-type: none"> • À trois occasions durant l'année, les gestionnaires et les associations de représentant(e)s du personnel furent informés et sensibilisés aux diverses composantes du PAÉE. • Une note sur l'Intranet des membres du personnel fut également publiée le 5 avril 2023 afin de les informer des éléments du PAÉE et de leur permettre de mieux le comprendre. • Une fois par année, les syndicats et les représentant(e)s du personnel sont également rencontrés sur les différents aspects du PAÉE et sont informés des objectifs poursuivis, des résultats obtenus et de l'état d'implantation des différentes mesures. Un suivi a été fait en Comité des relations professionnelles le 31 mai 2023. Un nouveau suivi sera fait d'ici juin 2024.
5	Accès à l'emploi	Poursuivre le développement des alliances avec des organismes qui rejoignent les groupes cibles	Favoriser un meilleur accès à l'emploi pour les personnes handicapées	Nombre d'organismes rejoints	Direction des ressources humaines	Complété. Quatre organismes rejoints. <ul style="list-style-type: none"> • Au printemps 2023, une conseillère en ressources humaines fut en contact avec une personne du CIUSSS de la Capitale-Nationale afin d'en apprendre davantage sur les possibilités de stage pour des usagers handicapé(e)s au Musée. Malgré les démarches effectuées, il n'y a pas eu de suite donnée par le CIUSSS. • En juin 2023, le Musée était également inscrit à Duo-Emploi, qui avait pour but d'offrir un stage exploratoire d'un jour à une personne handicapée et lui permettre de vivre une journée en milieu de travail. Malheureusement, aucun(e) candidat(e) n'a été jumelé(e) au Musée, mais l'équipe des ressources humaines y participera à nouveau en juin 2024. • Les offres d'emploi du Musée sont également transmises à l'organisme ÉquiTravail, ce qui a permis l'embauche d'une personne à l'été 2023. • Finalement, le 31 octobre dernier, une conseillère en ressources humaines a rencontré une chargée de projets du service-conseil offert aux entreprises par la ROSEPH afin d'en apprendre davantage sur les formations qu'ils pouvaient offrir quant à l'adaptation des modalités pour l'évaluation des compétences des personnes handicapées.

¹ Les personnes ayant un trouble de santé mentale sont comptabilisées dans les données relatives aux personnes handicapées. Toutefois, aucune distinction en fonction de la gravité du trouble n'est pas effectuée par le personnel du Musée.

	Obstacle	Mesure	Objectif	Indicateur	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2024
6	Connaissance et intégration de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées dans les politiques internes	Intégrer et diffuser les obligations légales en matière d'approvisionnement accessible dans l'exercice d'actualisation de la politique d'acquisition du Musée	Favoriser l'achat ou la location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées Sensibiliser les employés à nos obligations en matière d'approvisionnement accessible	Article intégré à la politique Communication effectuée	Direction de l'administration et du secrétariat général	Complété. <ul style="list-style-type: none"> Les obligations du Musée en matière d'approvisionnement accessible ont été intégrées à la nouvelle Politique de gestion contractuelle adoptée en février 2024 par le conseil d'administration. Le chapitre suivant y a été consacré : <ul style="list-style-type: none"> En vertu de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, le Musée doit tenir compte, dans le processus d'acquisition ou de location de biens et services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. Lors de la définition du besoin, la personne requérante doit notamment considérer la notion d'approche inclusive, à savoir la prise en compte des besoins du plus grand nombre de personnes (personnes vivant avec un handicap, personnes âgées, personnes dont la mobilité est réduite, etc.) dans l'élaboration des devis techniques et autres documents d'appel d'offres. Publication sur l'Intranet des membres du personnel effectuée en mars 2024 (présentée en annexe).
7	Visibilité de notre offre adaptée et des besoins des personnes handicapées	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées	Sensibiliser les employés et le public	Publications effectuées (Intranet et réseaux sociaux)	Direction de la mise en marché et du mécénat	Complété. <ul style="list-style-type: none"> Publication effectuée sur Facebook le 3 juin 2023 (en annexe) présentant la formation d'UMANO mise à la disposition des employés. Plusieurs composantes de la formation contribuent à l'accueil des personnes handicapées, notamment sur le plan de l'audition, de la vue et de la mobilité.
8	Environnement de visite (bruit, achalandage, divers stimuli)	Poursuivre la planification du déploiement des <i>jours apaisés</i> pour les personnes neurosensibles de manière récurrente	Rendre le musée plus accessible aux personnes neurosensibles	Nombre d'employés formés Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur	Complété. Trois actions furent réalisées : <ul style="list-style-type: none"> Voir la formation citée à la mesure 1 ci-dessus. Formation <i>Accueillir, au musée, les jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)</i> les 1 et 2 février 2024, donnée par la Société des musées du Québec. Ébauche d'un document de préparation à la visite. Il regroupe l'ensemble des informations nécessaires ainsi que les besoins et les contraintes de mise en page en photographies et/ou graphisme.
9	Accès aux contenus	Se doter d'un outil de référence pour favoriser un meilleur accès aux contenus (ex. : lisibilité, intelligibilité, langage simplifié)	Soutenir l'accessibilité à l'information pour les personnes ayant des enjeux de littératie ²	Nombre d'outils de référence mis à la disposition des équipes	Direction de la programmation	Complété. Une recherche et une analyse des meilleures pratiques en matière d'accessibilité à l'information fut effectuée. Une fiche synthèse fut produite et servira de document de référence pour les équipes concernées. Le document sera partagé au cours de la prochaine année.
10	Accessibilité aux informations et documents	S'assurer que le nouveau site Web réponde au Standard gouvernemental en matière d'accessibilité Web	Favoriser une accessibilité du site Web au plus grand nombre	Site Web conforme au standard en matière d'accessibilité Web	Direction des immobilisations, du numérique et des technologies	Complété. Le nouveau site Web du Musée, déployé en juin 2023, respecte les standards de l'accessibilité Web. Il permet désormais de répondre à un ensemble de normes et d'obligations en matière d'accessibilité et de navigabilité.
11	Sécurité et accès	Veiller à ce que le plan d'évacuation réponde aux besoins de personnes ayant différents types d'incapacités	Respecter les exigences énoncées dans le décret 655-2021	Plan d'évacuation validé et conforme	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur	Complété. Un rappel annuel du plan des mesures d'urgence, incluant l'évacuation des personnes vivant avec incapacités, fut effectué auprès des équipes de sécurité ainsi qu'au personnel de plancher lors de la journée de formation pré-estivale. Le Plan des mesures d'urgence et d'évacuation sera révisé en 2024-2025.

² La littératie désigne « la capacité d'utiliser le langage et les images, de formes riches et variées, pour lire, écrire, écouter, parler, voir, représenter et penser de façon critique. Elle permet d'échanger des renseignements, d'interagir avec les autres et de produire du sens » (Moreau, Hébert, Lafontaine et Leclerc, 2007, p. 1).

Autres mesures réalisées en 2023-2024 mais non-inscrites dans le plan d'action :

Obstacle	Mesure	Objectif	Indicateur	État de réalisation au 31 mars 2024
Accessibilité financière	Offrir la gratuité à toutes les personnes handicapées et à leur accompagnateur(trice)	Demeurer un lieu accessible et engagé	Nombre de personnes ayant bénéficié de la gratuité	La politique de gratuité fut mise à jour en 2023. Chaque année, cette politique permet d'accueillir des milliers de personnes gratuitement. En 2023-2024, le Musée a accueilli gratuitement 57 groupes de personnes handicapées. De ce nombre, 9 groupes ont effectué une visité dirigée (111 participants et 48 responsables) et 48 groupes étaient en visite autonome (657 participants et 168 responsables).
Environnement général	Adoption d'une politique institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)	Faire du Musée un environnement diversifié, équitable et inclusif, tant pour les publics que pour les membres du personnel	Politique adoptée	La politique fut adoptée par le conseil d'administration le 19 juin 2023. En plus de l'objectif cité précédemment, la politique vise également à : <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la transversalité, la cohérence et la pertinence des actions du Musée en matière d'EDI. • Identifier le champ d'application, les objectifs, les principes directeurs et les engagements et les rôles et responsabilités au regard des questions d'EDI pour le Musée. • Développer une compréhension commune des différents principes entourant les questions d'EDI et une définition pour chacun d'eux. • Faire du Musée une référence en matière d'EDI dans les secteurs public et muséal.
Ergonomie et accès au mobilier pour les bénévoles	Concevoir et fabriquer un comptoir de prêt de casques d'écoute conforme aux besoins des bénévoles à mobilité réduite dans le cadre de l'exposition Hip Hop	Favoriser un accès plus facile en nos lieux	Fabrication conforme	Un comptoir fut conçu et fabriqué par le Musée pour les prêts de casque d'écoute et ainsi répondre aux besoins de deux bénévoles à mobilité réduite (fauteuil roulant). Les personnes furent consultées et un guide de normes fut utilisé. Ce comptoir sera réutilisé pour les prochaines expositions.
Accès audio aux contenus	Prêt de cellulaires et don d'écouteurs mis à la disposition des utilisateurs de l'audiodescription pour le théâtre le Trident	Améliorer l'accès aux contenus pour les publics d'un partenaire du secteur culturel	Nombre de bénéficiaires	Le Musée a été approché par le théâtre le Trident qui souhaitait offrir une audiodescription de la pièce <i>Coup de vieux</i> à un groupe de personnes ayant une déficience visuelle totale ou partielle. Une dizaine de cellulaires iPhone furent prêtés, avec écouteurs, fils et blocs de chargement. 35 personnes ont pu en bénéficier.
Accès aux contenus en général	Adapter sur mesures des visites commentées pour les groupes ayant des besoins spécifiques	Améliorer l'expérience de visite	Nombre de visites adaptées	Quatre visites ont été adaptées pour des groupes de personnes handicapées. Il s'agit d'adaptations au scénario (contenu, déplacements, durée, etc.) ou de stratégies d'animation adaptées avec ou sans matériel complémentaire. Au total, 47 personnes handicapées et 18 accompagnateurs en ont bénéficiés.

Par ailleurs, le Musée a inscrit dans son plan stratégique 2023-2027 un objectif visant à renforcer son engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Cela se traduit en continu par des actions qui favorisent une expérience inclusive pour toutes les personnes.

Obstacles identifiés et mesures planifiées pour l'année 2024-2025

Les mesures suivantes seront réalisées au courant de l'année 2024-2025 ou d'ici le 31 mars 2025.

	Obstacle	Mesure	Objectif	Indicateur	Responsable
1	Accessibilité financière	Offrir la gratuité à toutes les personnes handicapées et à leur accompagnateur(trice)	Demeurer un lieu accessible et engagé	Nombre de personnes ayant bénéficié de la gratuité	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur
2	Expérience de visite des personnes handicapées	Former les employés sur les besoins et les attentes des personnes handicapées	Favoriser une expérience inclusive pour toutes les personnes	Nombre d'employés formés Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur
3	Accessibilité du Musée national de l'histoire du Québec	À l'aide d'une ressource externe spécialisée dans l'aménagement d'espaces inclusifs, accompagner les experts et fournisseurs à l'aide de principes et de paramètres prédéfinis, puis former les équipes	Inclure en amont des projets les composantes d'accessibilité universelle	Bilan de projet effectué	Direction des immobilisations, du numérique et des technologies Direction de l'administration et du secrétariat général
4	Accès à l'emploi	Assurer une meilleure communication et compréhension du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE)	Sensibiliser les employés à nos obligations en matière d'accès à l'égalité en emploi	Nombre de communications faites	Direction des ressources humaines
5	Accès à l'emploi	Développer des liens avec des organismes qui rejoignent les groupes cibles	Favoriser un meilleur accès à l'emploi pour les personnes handicapées	Nombre d'organismes rejoints	Direction des ressources humaines
6	Connaissance et intégration de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées dans les politiques internes	Diffuser les obligations légales du Musée en matière d'approvisionnement accessible	Sensibiliser les employés à nos obligations en matière d'approvisionnement accessible	Communication effectuée	Direction de l'administration et du secrétariat général
7	Visibilité de notre offre adaptée et des besoins des personnes handicapées	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées	Sensibiliser les employés et le public	Publications effectuées (Intranet et réseaux sociaux)	Direction de la mise en marché et du mécénat
8	Environnement de visite (bruit, achalandage, divers stimuli)	Réaliser un projet-pilote pour la clientèle neurodivergente	Rendre le musée plus accessible aux personnes neurodivergentes	Projet-pilote réalisé	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur
9	Accessibilité aux services et aux documents	Assurer le maintien des conditions qui permettent aux personnes handicapées d'avoir accès en toute égalité aux services et aux documents offerts au public	Sensibiliser le personnel au respect de la Politique sur l'Accès aux documents et services offerts au public pour les personnes handicapées	Communication effectuée	Direction de l'administration et du secrétariat général
10	Sécurité et accès	Veiller à ce que le plan d'évacuation réponde aux besoins de personnes ayant différents types d'incapacités	Respecter les exigences énoncées dans le décret 655-2021	Plan d'évacuation validé et conforme	Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur

Registres des plaintes et demandes

Aucune plainte ne fut enregistrée en 2023-2024, ni aucune demande d'accès en format adapté à des documents ou services.

Questions ou commentaires sur ce plan d'action

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Nom : Annie Éthier

Titre : Chargée de projet – suivi du plan stratégique et responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Téléphone : 418-643-2158 poste 215

Courriel : annie.ethier@mcq.org

Annexe

Semaine québécoise des personnes handicapées (2024)

 Musée de la civilisation ...
3 juin 2023 · 🌐

Saviez-vous qu'au Québec, plus d'un million de personnes ont une incapacité significative et persistante qui les rend susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités?

La société (et notre Musée!) n'est pas toujours adaptée à leurs besoins. C'est pourquoi la Semaine québécoise des personnes handicapées met en lumière les défis à relever et les actions à poser pour rendre notre monde plus inclusif.

Le Musée s'engage à rendre disponibles des formations pour sensibiliser le personnel aux réalités et besoins des personnes handicapées. Cette année, 54 employé.e.s ont suivi la formation Développer le réflexe aîné® par Josée Viens de *UMANO - stratégies conseils*. Comme certaines caractéristiques d'une personne âgée peuvent ressembler à celles d'une personne handicapée, cela a permis de mieux comprendre notre clientèle afin de mieux la servir et de mieux l'accompagner.

Les participant.e.s ont entre autres pu expérimenter ce que c'est que de visiter le Musée, en fauteuil roulant, par exemple.

La formation et la sensibilisation est un premier pas pour réduire les obstacles rencontrés!

#SQPH2023



Approvisionnement accessible



Éthier, Annie
Chargée de projet au suivi du plan stratégique

Saviez-vous que, collectivement, nous avons l'obligation de tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de l'achat ou de la location de biens et de services?

En effet, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* indique que nous devons toujours prioriser l'achat ou la location de biens (mobiliers et immobiliers) et de services accessibles.

Comment agir concrètement? Voici quelques exemples de bonnes pratiques :

- Favoriser une inclusion numérique des personnes handicapées en assurant notamment une utilisation optimale des technologies par les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TSA;
- S'assurer que l'éclairage soit suffisant pour les personnes ayant une incapacité visuelle;
- Acquérir un certain nombre de téléphones munis d'un amplificateur acoustique pour les personnes malentendantes;
- Installer des comptoirs d'accueil plus bas ou ajustables pour faciliter les échanges de personne à personne et la consultation de documents;
- Prévoir une signalisation visuelle, incluant les signaux d'urgence, pour assurer la sécurité et les déplacements des personnes ayant une incapacité auditive et une signalisation tactile ou sonore pour celles ayant une incapacité visuelle.

Il importe de se rappeler, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, que les mesures visant à tenir compte d'un approvisionnement accessible lors de l'achat ou de la location de biens et de services sont **susceptibles de bénéficier à un nombre croissant de personnes**. Cette réalité est d'autant plus importante à considérer lorsqu'on sait que le taux de personnes ayant une ou plusieurs incapacités croît avec l'âge.

Merci pour votre précieuse collaboration!

Pour en savoir plus, consultez la fiche suivante :

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE: OÙ SE PENSER À VOUS QUESTIONNER?

Qu'est-ce que l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées?

L'article 14.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale se lit comme suit:

«Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.»

Ainsi, les ministères, les organismes publics, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les municipalités, y compris les municipalités régionales de comté, doivent toujours penser l'achat ou la location de biens (mobiliers et immobiliers) et de services accessibles. Cela peut s'inscrire à l'intérieur du cycle organisationnel, par l'adoption de politiques, de codes de style ou d'ordres d'achat ou de l'achat de produits spécifiques, après le paiement des factures ou autres documents d'achat.

De plus, tout en respectant les règles établies en cette matière, les documents relatifs aux achats d'achat doivent inclure une section relative à l'accessibilité au fournisseur mentionnant l'environnement sans obstacles pour les personnes handicapées et de réserver le droit d'accepter (refuser) la plus avantageuse à cet égard.

Des exemples d'actions permettant d'appliquer l'approvisionnement accessible

- Acquérir un certain nombre de téléphones munis d'un amplificateur acoustique pour les personnes malentendantes;
- Acheter des photocopieurs dont la hauteur et la disposition des commandes permettent l'utilisation par une personne en fauteuil roulant ou de petite taille;
- Acheter ou louer des logiciels assurant l'accessibilité des documents numériques (ex. : approvisionnement de revêtir, imprimable, etc.). De même, faire en sorte que les sites Web soient conformes au respect de l'accessibilité des sites Web;
- Se procurer des machines à café, distributeurs et micro-ondes dotés d'une signalisation tactile et dont les commandes sont à grande hauteur;
- Lors de la tenue d'événements tels que colloques et séminaires, prévoir la disponibilité de salles et de chambres d'hôtel accessibles. S'assurer que l'hôtel offre un nombre suffisant d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Votre gouvernement Québec

Afficher tout

Intranet Espace MCQ
Vous avez consulté L'approvisionnement...naissez? le ...

8 personnes ont ajouté une mention J'aime à cet élément

Commentaire

118 vues

